



ARCHITECTURE
PAYSAGE
URBANISME

Construction d'une centrale photovoltaïque

10380 PLANCY-L'ABBAYE

MAITRE D'OUVRAGE

FRANSOL 29

29 RUE VAUTHIER
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

tel : 0683186372
mail : clement.dehoume@krones-solar.fr

MAITRE D'OEUVRE

ZBR
Architecture



582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
5a route de St-Maurice de Gourdans
01800 MEXIMIEUX

(tel) 04 78 83 61 87
(fax) 04 78 83 64 62
agence.lyon@zbr.fr

AGENCE ZBR
SARL BOULOGNE-BILLANCOURT
ARCHITECTES
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tel : 04 78 83 61 87
Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence_lyon@zbr.fr

Id. Document

PC

N° Dossier

21-091

Phase

PC

Indice

1

Date

01/09/2021

Echelle

Niveau de référence ± 0,00

Parcelles :

Remarques :
(Non défini)



DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

0 30/08/2021 KR

Plan original

Indice Date Dessinateur Objet de la modification

Kbis

CERFA

- PC01** - 1. Plans de situation
2. Plan cadastral
- PC02** - 1. Plan technique de projet
2. Plan d'accès au site
3. Plan de masse paysager des installations
4. Plan de masse - Point de raccordement électrique
- PC03** - 1. Plan de détail des panneaux
2. Schéma de principe d'implantation des structures
3. Coupes d'implantation des panneaux
- PC04** - 1. Notice
- PC05** - 1. Plan de détail du poste de livraison
2. Plan de détail des postes de transformation
3. Plan de détail du container pour pièces de rechange
4. Plan de détail de la clôture et du portail
- PC06** - Perspectives d'insertion
- PC07** - Photographies du terrain dans son environnement proche
- PC08** - Photographies de terrain dans son environnement lointain
- PC11** - Étude d'impact

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES D'INTERIEUR
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 29 décembre 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 892 406 018 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation 28/12/2020
Dénomination ou raison sociale **FRANSOI, 29**
Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique
Capital social 1,00 Euros
Adresse du siège 29 Rue Vauthier 92100 Boulogne-Billancourt
Activités principales La réalisation, la planification constructive, la commercialisation, l'exploitation et l'achat d'installation de production (d'énergies) renouvelables et/ou rationnelles, des installations d'exploitation et des installations autres utilisant des énergies renouvelables, des parties d'installations et des composants individuels
Durée de la personne morale Jusqu'au 28/12/2119
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2021

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président
Dénomination Kronos Solar Projets France UG
Forme juridique Société de droit étranger
Adresse 10 Petersplatz 80331 MUNICH (ALLEMAGNE)
Numéro et lieu d'immatriculation HRB221444 société de droit étranger MUNICH

Directeur général

Nom, prénoms TRICHARD Etienne
Date et lieu de naissance Le 03/02/1977 à Versailles (78)
Nationalité Française
Domicile personnel 14 Avenue du Médoc 33127 Martignas-sur-Jalle

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 29 Rue Vauthier 92100 Boulogne-Billancourt
Activité(s) exercée(s) La réalisation, la planification constructive, la commercialisation, l'exploitation et l'achat d'installation de production (d'énergies) renouvelables et/ou rationnelles, d'installations d'exploitation et des installations autres utilisant des énergies renouvelables, des parties d'installations et des composants individuels
Date de commencement d'activité 27/10/2020
Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation

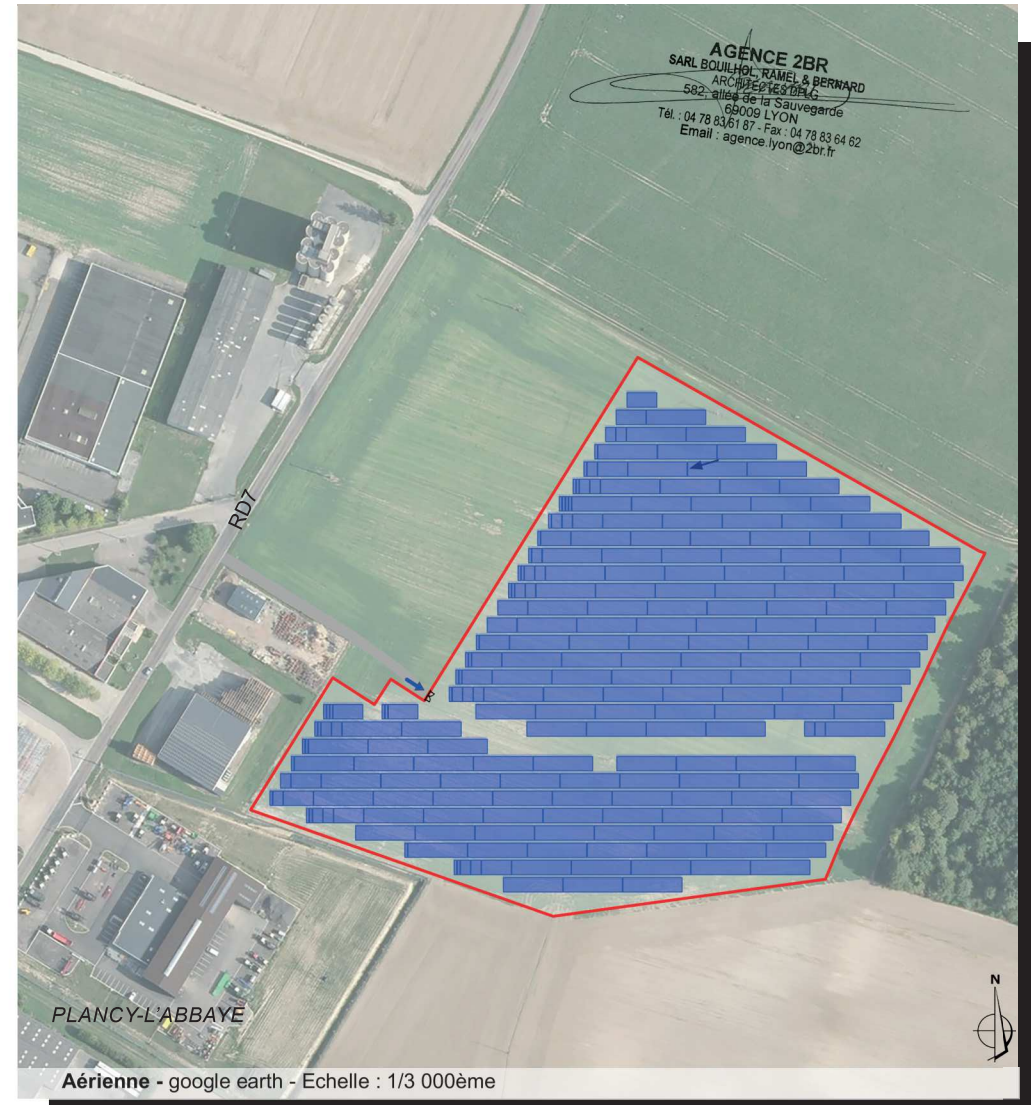
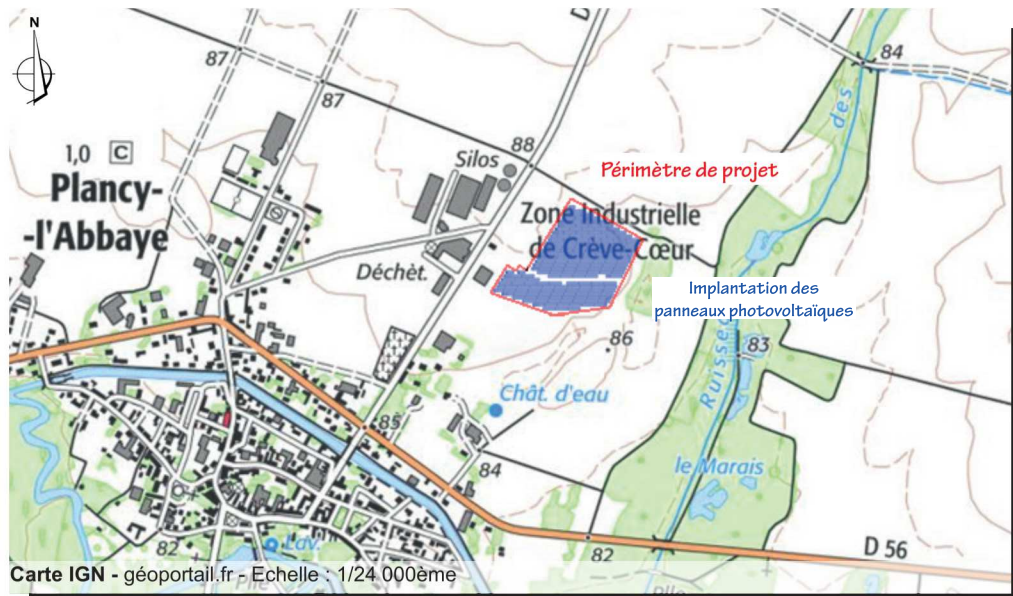
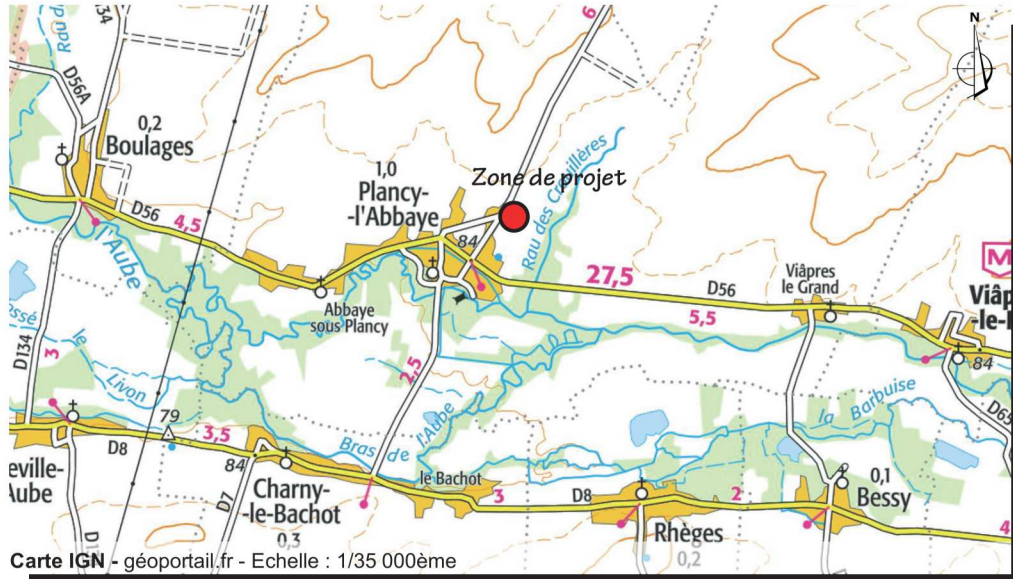
Exploitation directe

Le Greffier



(Signature)

FIN DE L'EXTRAIT



LEGENDE

- Clôture
- Zone d'implantation des panneaux photovoltaïques
- ← Accès au site

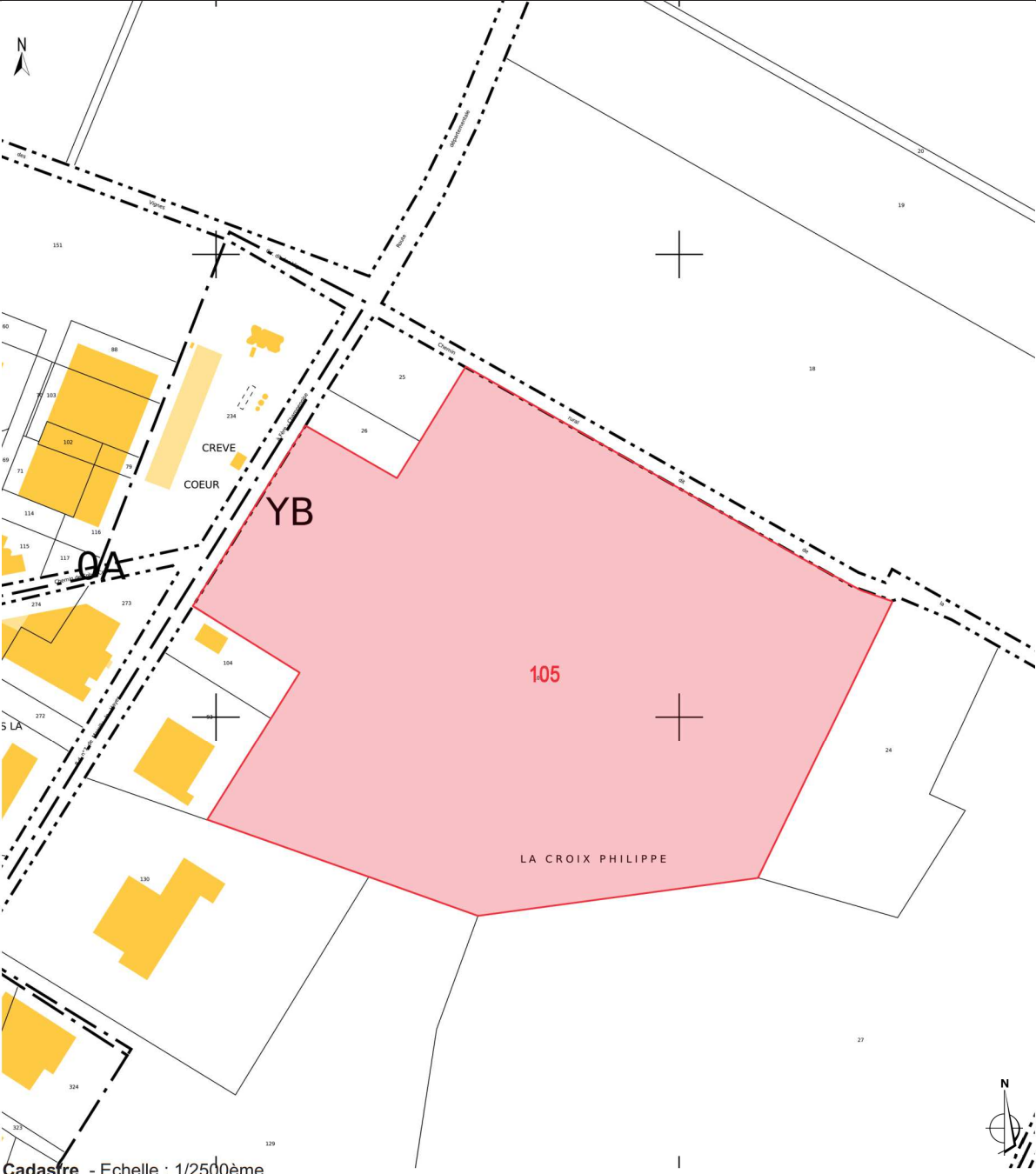
Parcelles concernées :

Références de la parcelle 000 YB 105

Référence cadastrale de la parcelle
Contenance cadastrale
Adresse

000 YB 105
72 374 mètres carrés
LA CROIX PHILIPPE
10380 PLANCY L ABBAYE

(La parcelle en question n'est concernée qu'en partie. Les superficies exactes objets des présentes sont précisées en Annexe 5.)



AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582 allée de la Sauvegarde
68008 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

LÉGENDE
Parcelle concernée

Cadastral - Echelle : 1/2500ème



AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES & DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tel. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

Plan masse sur
planche A0

LÉGENDE

- Clôture
- · · · Route d'accès au site
- Zone d'implantation des panneaux photovoltaïques



EN DIRECTION DE
PLANCY-L'ABBAYE

Aérienne - google earth - Echelle : 1/ 8000ème















AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES D.E.C.
582, allée de la Sauvegarde
68009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC2.3 - PLAN DE MASSE PAYSAGER DES INSTALLATIONS - échelle 1/4000e



AGENCE 2BR
 SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
 ARCHITECTES D.P.A.C.
 582, allée de la Sauvegarde
 69009 LYON
 Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
 Email : agence.lyon@2br.fr

LEGENDE :

-  Station d'orchidée pyramidale évitée
-  Zone humide évitée
-  Voie de desserte de la centrale
-  Clôture
-  Tables photovoltaïques
-  Poste de transformation
-  Portail d'accès
-  Citerne incendie
-  Container pour pièces de rechange
-  Accès principal
-  Nouvelle haie paysagère
-  Poste de livraison
-  Mare évitée
-  ancien pédiluve pour véhicule évité (habitat pour amphibiens)

Fond aeriene geoportail - Tous droits réservés




PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE - PLANCY-L'ABBAYE (10) - OCTOBRE 2021



PC2.4 - PLAN DE MASSE - Point de raccordement électrique



LEGENDE :

-  Périphère clôturée de la centrale
-  Tracé théorique : raccordement électrique entre le poste de livraison de la centrale de Plancy-l'Abbaye et le Point de raccordement ENEDIS
-  Poste de livraison de la centrale solaire de Plancy-l'Abbaye

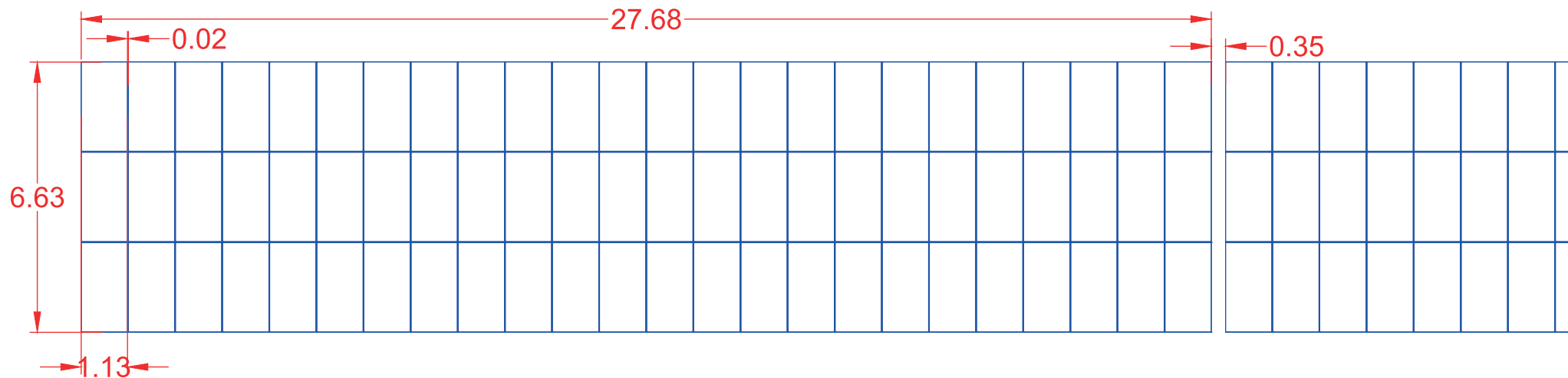
AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES D'ÉLECTRICITÉ
582 - allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

Plan du raccordement électrique - 20000eme

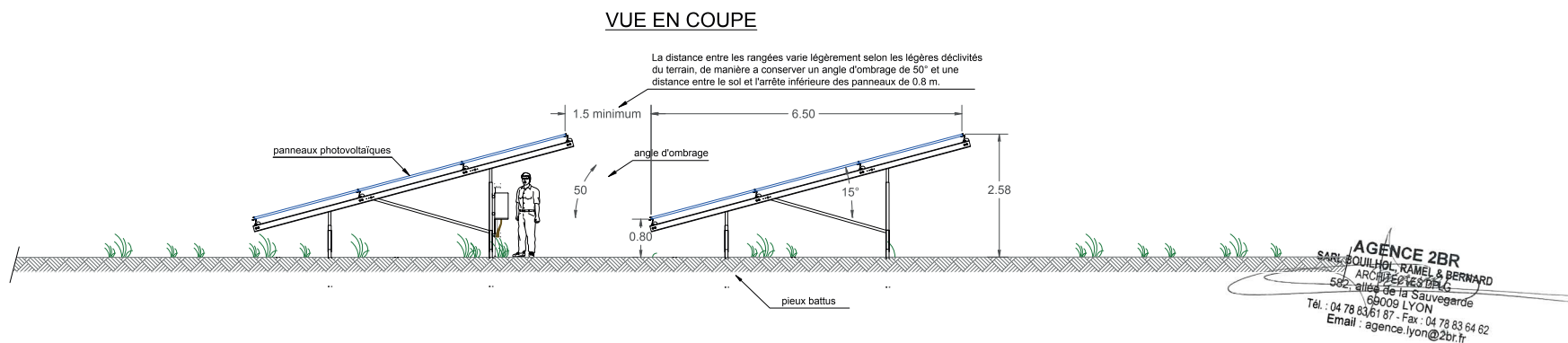
NB : Emplacement à titre indicatif car celui-ci doit faire l'objet d'une confirmation par ENEDIS. Si techniquement et foncièrement possible, un tracé évitant la zone urbanisée et les axes de circulation sera préconisé.

PC3.1 - PLANS DE DETAIL DES STRUCTURES DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES

PLAN DES STRUCTURES PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/100e

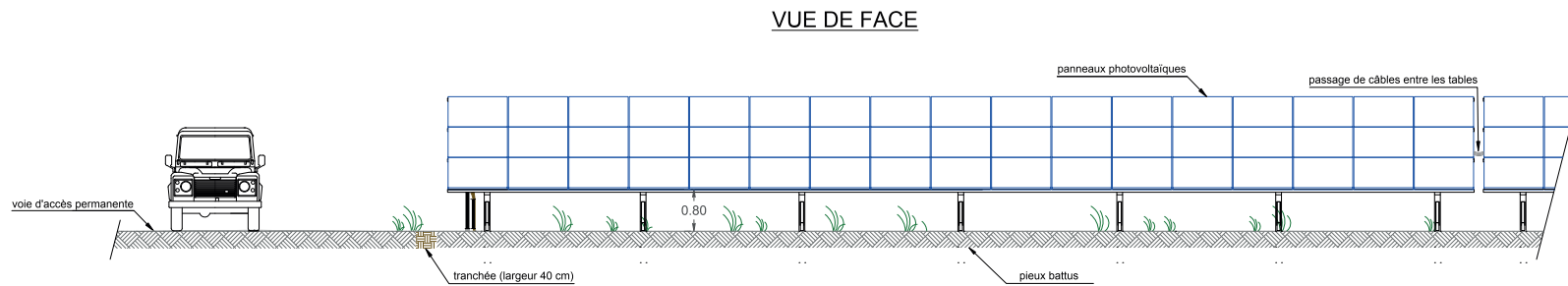


DETAIL - COUPES TRANSVERSALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/100e

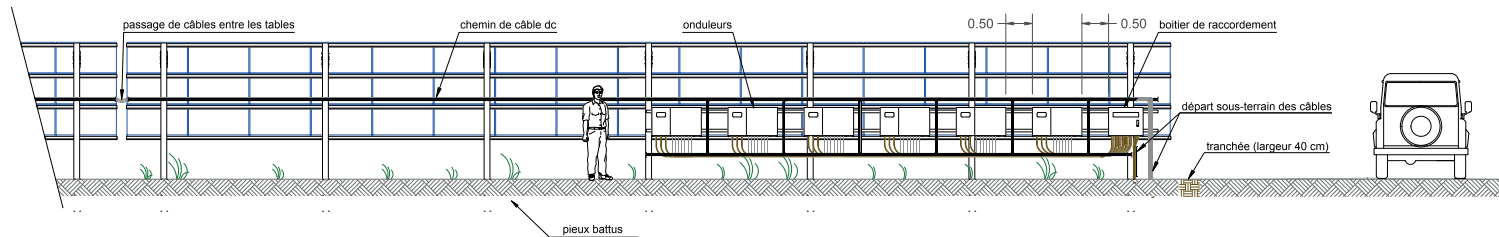


PC3.2 - SCHÉMA DE PRINCIPE D'IMPLANTATION DES TABLES PHOTOVOLTAÏQUES

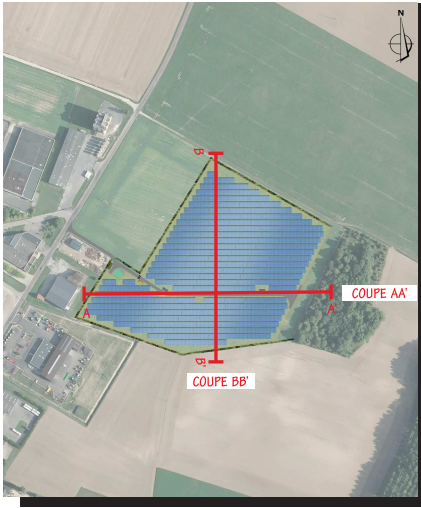
DETAIL 1 - COUPE LONGITUDINALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - VUE DE FACE - échelle 1/100e



DETAIL 2 - COUPE LONGITUDINALE DES STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES - VUE DE DOS - échelle 1/100e

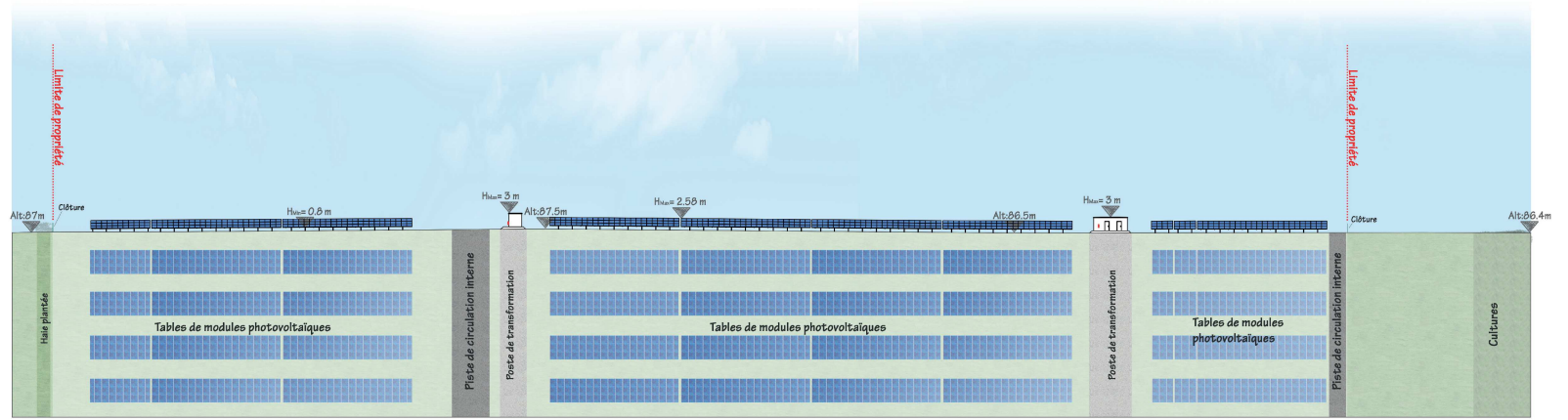


AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMÉL & BERNARD
ARCHITECTES DPLP
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



Localisation des coupes paysagères

COUPE AA' : OUEST / EST DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/500e

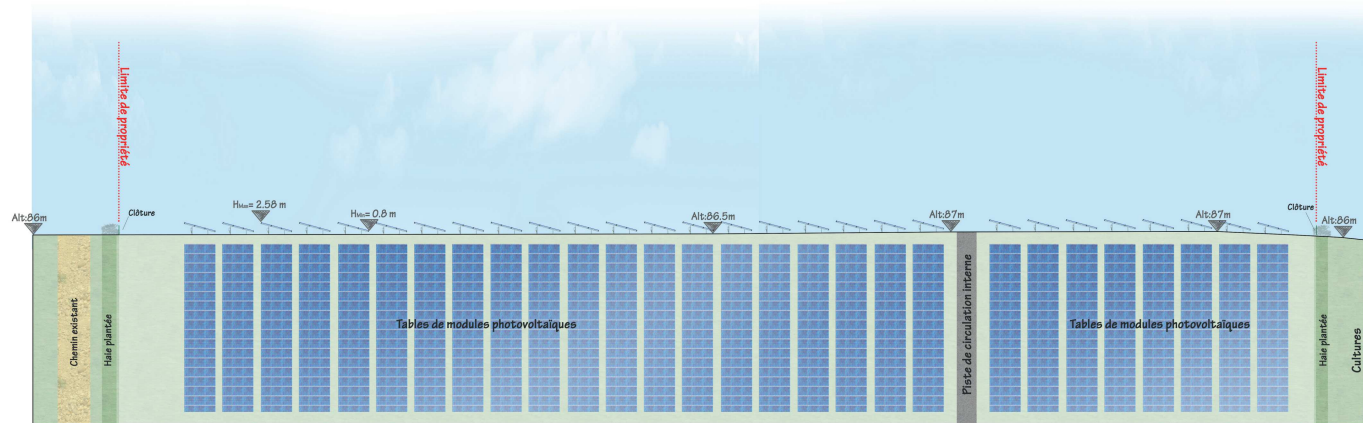


A

A'




NB : la topographie du terrain "Existant" et "Projet" sont les mêmes. Aucun terrassement visible (hormis les fondations des postes électriques) a été effectué.

COUPE BB' : NORD / SUD DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - échelle 1/500e



B

B'

 Construction d'une centrale photovoltaïque 10380 PLANCY-L'ABBAYE									
MAÎTRE D'OUVRAGE FRANSOL 29 29 RUE VAUTHIER 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT tél : 0621 06272 mail : contact@fransol.com									
MAÎTRE D'ŒUVRE 2BR Architecture  582 allée de la Sauvagerie - 69009 LYON 58 route de St-Jean-de-Gourdon 01000 MEXIMIEUX tél : 04 78 83 61 67 fax : 04 78 83 61 62 agence_lyon@2br.fr									
N° Document PC N° Plan 21-091 Type PC Volume 1 Date 01/09/2021 Echelle 1/500e	PC3.3 - COUPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX								
Niveau de référence : COS Parcelles : Remarques : (Non défini)									
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE									
<table border="1"> <tr> <td>0</td> <td>30/09/2021</td> <td>VR</td> <td>Plan original</td> </tr> <tr> <td>Indice</td> <td>Date</td> <td>Dessinateur</td> <td>Objet de la modification</td> </tr> </table>		0	30/09/2021	VR	Plan original	Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification
0	30/09/2021	VR	Plan original						
Indice	Date	Dessinateur	Objet de la modification						

1 - Etat initial du terrain

Le projet est prévu sur une zone d'environ 4,9 ha. Cette emprise s'étend sur la parcelle 000 YB 105. Le plan de masse détaille l'emprise du projet.

2 - Urbanisme

La commune de Plancy l'Abbaye est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2008. Le site se trouve dans une zone urbanisée qui autorise la construction concourant aux services publics ou d'intérêt collectif.

Les centrales solaires photovoltaïques constituent des installations nécessaires à des équipements collectifs au sens des dispositions de l'article L. 111-1-2 du code de l'urbanisme.

Le zonage autorise donc la construction d'une centrale photovoltaïque au sol.

3 - Etat projeté du terrain et de la construction

a) Aménagement du terrain

Les terrassements prévus sont liés à la création de la voie de circulation à l'intérieur de l'enceinte de la centrale, ainsi qu'à la réalisation des fouilles de fondation pour la mise en place des postes électriques.

Le projet actuel prévoit déjà d'espacer les rangées pour permettre la meilleure utilisation du terrain tout en limitant les ombrages inter-rangées. Il prévoit également d'orienter les panneaux photovoltaïques vers le Sud

b) Implantation et volume

• Caractéristiques principales

La centrale comporte 13 011 panneaux solaires photovoltaïques de technologie cristalline et de puissance unitaire 550 Wc pour une puissance totale de 7,2 MWc. Elle permettrait la production électrique annuelle de 8.172.152 kWh/an selon nos premières estimations, ce qui représente des économies de CO2 d'environ 605 tonnes et l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1749 ménages .

• Disposition des capteurs solaires

La centrale solaire proposée est composée de capteurs (panneaux photovoltaïques) fixes, montés sur des structures métalliques légères et inclinés à 15° et orientés plein sud pour les rangées et le long des pentes dans les talus.

Ces rangées photovoltaïques sont faites par alignement de tables photovoltaïques composées dans leur largeur de 3 panneaux au format portrait et de 27 ou 9 panneaux dans la longueur.

L'arrête inférieure des tables est à 80 cm du sol et l'arrête supérieure est à 2.6 m du sol.

Les tables photovoltaïques sont installées les unes à côté des autres formant des rangées le long de l'axe est-ouest.

L'espacement entre les rangées est optimisé pour permettre la meilleure utilisation du terrain tout en limitant les ombrages inter-rangées.

L'inclinaison des panneaux ainsi que l'espacement des rangées sont le résultat d'une optimisation de la centrale (ces deux paramètres affectant le rendement).

• Fixation au sol des structures

Les ancrages utilisés sont des ancrages de profondeur composés de pieux battus enfoncés dans le sol. Le dimensionnement des pieux (espacement, profondeur) est le résultat des études géotechniques spécifiques qui restent à réaliser.

• Câblage

Les câbles nécessaires à l'interconnexion des différents éléments de l'installation sont fixés dans les structures le long des rangées pour rejoindre un réseau de tranchées reliant les rangées entre elles ainsi que les postes électriques.

Aucun réseau aérien de câble n'est prévu.

• Onduleurs

Des onduleurs dit « décentralisés » seront utilisés, c'est à dire 30 onduleurs triphasés de moyenne taille (1075 mm de haut / 605 mm de large / 310 mm d'épaisseur), de moyenne capacité : 185 kW par unité, et de couleur grise (fiche technique en annexe).

Ces onduleurs ont pour fonction de convertir le courant et la tension continus produits par les panneaux solaires en courant et tension alternatifs triphasés de 50 Hz et 400 V.

Les onduleurs seront installés à même les structures de soutien des panneaux solaires, à l'arrière des rangées, directement sous les panneaux solaires, par groupes allant jusqu'à 4 onduleurs, selon la longueur des rangées.

La disposition exacte des onduleurs décentralisés sera confirmée lors de la construction de la centrale.

Les onduleurs d'un groupe seront connectés en parallèle via un boîtier de connexion, monté de manière similaire aux onduleurs, à côté du groupe d'onduleur qu'ils relient entre eux. Les boîtiers de connexion sont des modules (835 mm de haut / 635 mm de large / 300 mm d'épaisseur) et de couleur grise.

Tous les onduleurs et les boîtiers de connexion sont des équipements conçus pour installation en extérieur.

Les onduleurs et les boîtiers de connexion seront installés à environ 1 m du sol.

- Postes électriques de transformation

2 postes de transformation seront nécessaires. Ces postes de transformation ont pour fonction de transformer la tension des onduleurs (400 V) à la tension du réseau Enedis de raccordement HTA, soit 20 000 V. Ce sont des bâtiments de faible volume (3 m de haut / 2.8 m de large / 7.5 m de long), abritant les transformateurs (8 000 kVA chacun) ainsi que les protections associées.

Afin de faciliter leur livraison les postes de transformation seront répartis le long de la voie d'accès prévue, de manière à être répartis sur le site pour faciliter les interconnexions.

- Container pour pièces de rechange

Un container de 20 pieds (6 m de long) sera installé sur site pour abriter les pièces de rechanges et divers éléments nécessaires pendant l'exploitation.

c) *Traitement des constructions, clôture, végétation ou aménagement situés en limite de terrain*

La centrale photovoltaïque est ceinturée par une clôture garantissant la sécurité des personnes extérieures au site et la sécurité des installations en cas de tentative d'intrusion.

Les clôtures seront en acier galvanisé et thermolaqué. Les poteaux seront en acier galvanisé, ancrés dans le sol par l'usage de fondation béton de faible profondeur (80 cm environ) espacés de 2.5 m. La clôture mesurera 2 m de haut et sera de couleur verte (RAL 6005).

Un système d'alarme anti-intrusion est installé sur l'ensemble de la clôture. Ce système est en mesure de détecter une rupture dans la clôture et d'envoyer un signal d'alerte à un centre de sécurité.

Les clôtures seront équipées de passages pour permettre la circulation de la petite faune. Ces passages seront 20 x 20 cm répartis tous les 50 m minimum en pied de clôture.

Les poteaux seront bouchés en leur sommet afin de ne pas représenter de danger pour la faune.

d) *Aménagement paysager*

Afin d'améliorer le masque visuel du projet une bande boisée paysagère de 20 m de largeur minimum sera laissée entre la clôture et la route D86. Une densification de la strate basse du boisement est également réalisée le long des bordures est et nord-ouest de l'emprise clôturée. Globalement, l'impact visuel de l'aménagement sera négligeable. Seul l'accès au site sera perceptible depuis la route départementale à l'est du projet.

d) *Principales mesures d'évitement et de réduction*

Afin d'intégrer le projet dans son environnement paysager des haies seront créées le long des bordures nord, sud et ouest pour réduire l'impact visuelle de la centrale.



Plan masse du projet d'aménagement retenu pour le parc solaire au sol sur la commune de Monts

f) *Accès au terrain*

L'accès au site se fera depuis la route départemental n°7 de « Marcilly le Hayer » à « Fère-Champenoise », à travers un nouveau chemin créé pour desservir la centrale.

L'entrée du site sera située à l'ouest du site, un nouveau chemin d'accès sera créé.

L'accès sera utilisé en phase chantier et phase exploitation.

Ce nouvel accès est nécessaire car l'utilisation du chemin rural au nord de la parcelle génèrerait des impacts sur des espèces protégées identifiées dans les bordures du chemin. De plus le nouvel accès permet d'éviter de circuler sous les nombreuses lignes électriques aériennes présentes autour du chemin rural.

Un portail sécurisé, à deux battants ouvrant vers l'extérieur sera mis en place. Ils seront en acier galvanisé et équipés d'un grillage anti-escalade soudé et thermolaqué.

Les portails mesureront 2 m de haut et 6 m de large (3 m pour chaque battant) et seront ancrés au sol par l'usage de fondation béton de faible profondeur (80 cm environ).

Les deux battants pourront être fermés par un verrou muni d'un cadenas et un verrou vertical.

Les portails seront de la même couleur que la clôture.

Une voie de desserte sera mise en place pour accéder aux postes de transformation. Elle fera 4 m de large et sera revêtue en matériaux concassés perméables, adaptés à une circulation lourde pendant la phase de chantier (livraison des postes de transformation). Pendant la phase d'exploitation une circulation légère et occasionnelle aura lieu.

Un espace périphérique sera également prévu pour se déplacer le long de la clôture.

4 - Protection incendie

Le SDIS 10 a été contacté au sujet du projet. Le SDIS 10 a notamment indiqué les prescriptions suivantes :

- Créer à l'intérieur du site des voies de circulation d'une largeur de 3 m ;
- Les voies de circulation doivent avoir un rayon intérieur du virage R minimum : 11 m
- Mettre en place à l'entrée du site un plan d'intervention faisant apparaître les différents organes de coupure ;
- Réaliser une citerne de 120 m3

Ces prescriptions sont observées pour permettre la protection contre l'incendie.

5 - Les réseaux

a) Raccordement au réseau d'eau potable

L'installation ne nécessite pas de raccordement au réseau d'eau potable ou au réseau de rejet des eaux pluviales.

Le seul raccordement nécessaire est celui au réseau électrique, comme détaillé en 5b.

b) Raccordement au réseau électrique

Un poste de livraison sera nécessaire. Il s'agit d'un bâtiment de faible volume (3 m de haut / 3 m de large / 9 m de long) permettant l'interface entre le réseau électrique Enedis ainsi que le réseau électrique privé de la centrale solaire. Il contient notamment des dispositifs de protection électrique et un système de comptage de l'énergie produite et consommée.

Le poste de livraison sera surélevé de 50 cm afin de le maintenir au sec en toutes circonstances.

Le plan de masse joint détaille l'emplacement du poste de livraison.

La centrale sera raccordée directement au Réseau Public de Distribution HTA par l'intermédiaire d'un unique poste de livraison. Le raccordement se fera par l'installation d'un nouveau câble souterrain par Enedis d'environ 3.5 km de long. Les modalités de travaux de raccordement devront être confirmées par Enedis, toutefois nous anticipons que l'ouverture d'une tranchée sera nécessaire pour l'installation du câble souterrain.

Les modalités exactes de raccordement, notamment l'emplacement exact du poste de livraison et du point de raccordement, devront être approuvées par Enedis.

c) Réseaux à proximité du site

Aucun réseaux n'ont été identifiés sur le site.



LOCALISATION DU RACCORDEMENT

6 - Règles parasismiques

Afin de pouvoir conclure sur les règles parasismiques applicables au projet deux éléments doivent être connus : la zone sismique du terrain d'implantation (entre 1 et 5) et la catégorie d'importance de la construction (entre I et IV).

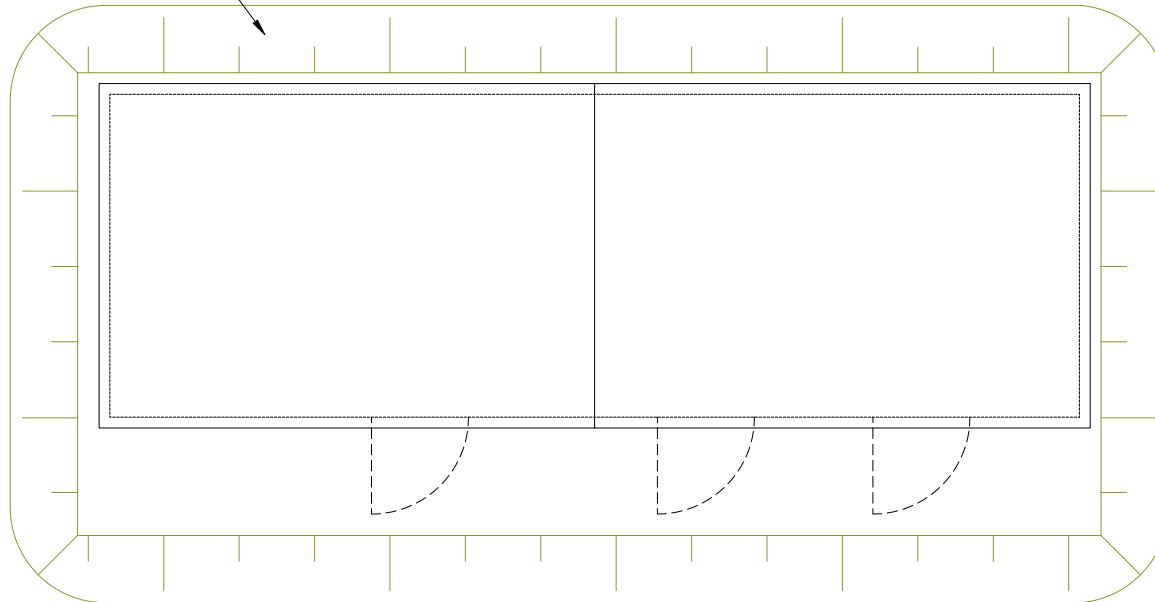
Le terrain d'implantation est situé en zone sismique 1 (très faible) selon le site site.georisques.gouv.fr (comme le reste de la commune de Plancy l'Abbaye).

L'arrêté du 15 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal » précise que les « les bâtiments des centres de production collective d'énergie quelle que soit leur capacité d'accueil » sont en catégorie d'importance III lorsque « la production est supérieure au seuil de 40 MW électrique ». Le projet de centrale solaire de Plancy l'Abbaye a une capacité de 7 MW, et ne peut donc pas être considéré comme catégorie d'importance III. La centrale solaire photovoltaïque de Plancy l'Abbaye a donc une catégorie d'importance II au plus.

Ainsi au sens de l'article R. 111-38 du code de la construction et de l'habitation, la construction n'est pas soumise à l'attestation d'un contrôleur technique pour le respect des règles parasismiques.

PLAN DU POSTE DE LIVRAISON - échelle 1/50

remblai (substrat local)



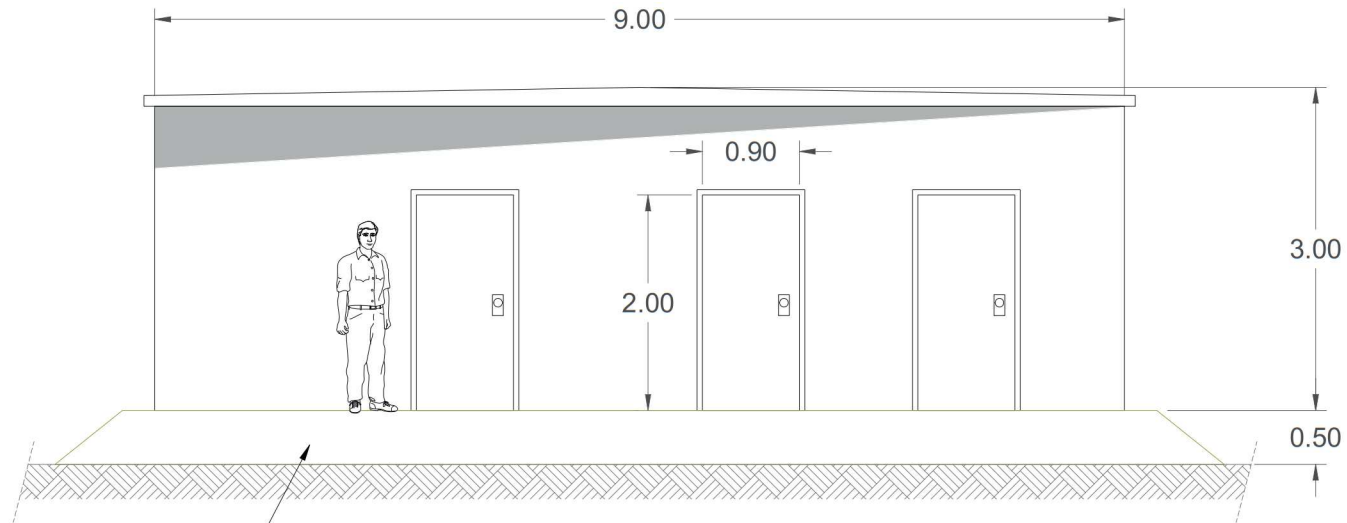
RAL DU BÂTIMENT : RAL 6005

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC5.1 - PLANS DE DETAIL DU POSTE DE LIVRAISON

ELEVATION DU POSTE DE LIVRAISON - échelle 1/50e

1 - VUE DE FACE

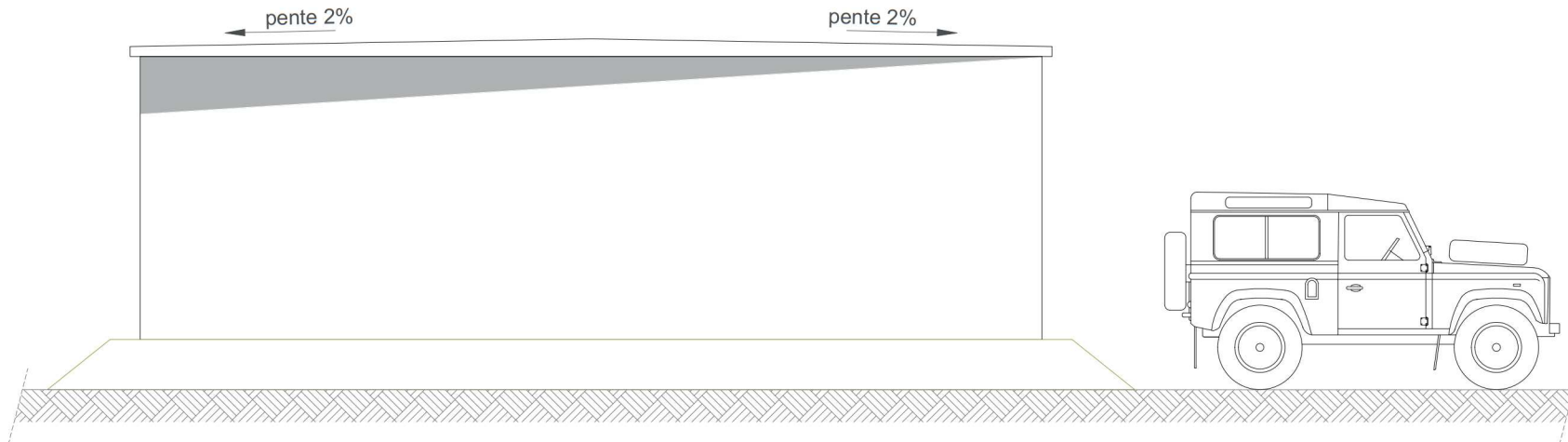


RAL DU BÂTIMENT : RAL 6005

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DELG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

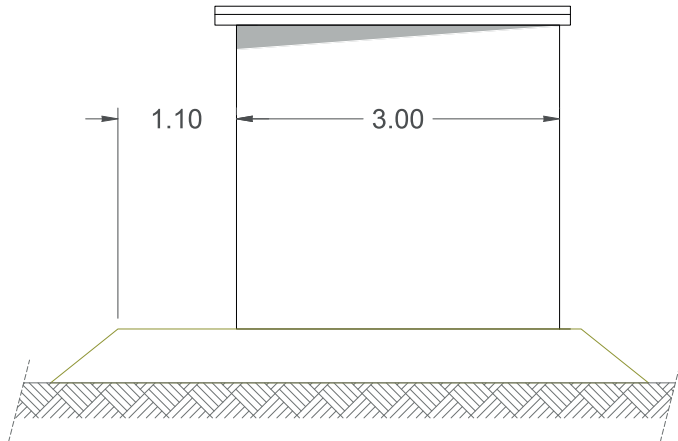
remblai (substrat local)

2 - VUE DE DOS



ELEVATION DU POSTE DE LIVRAISON - échelle 1/50e

2 - VUE DE PROFIL



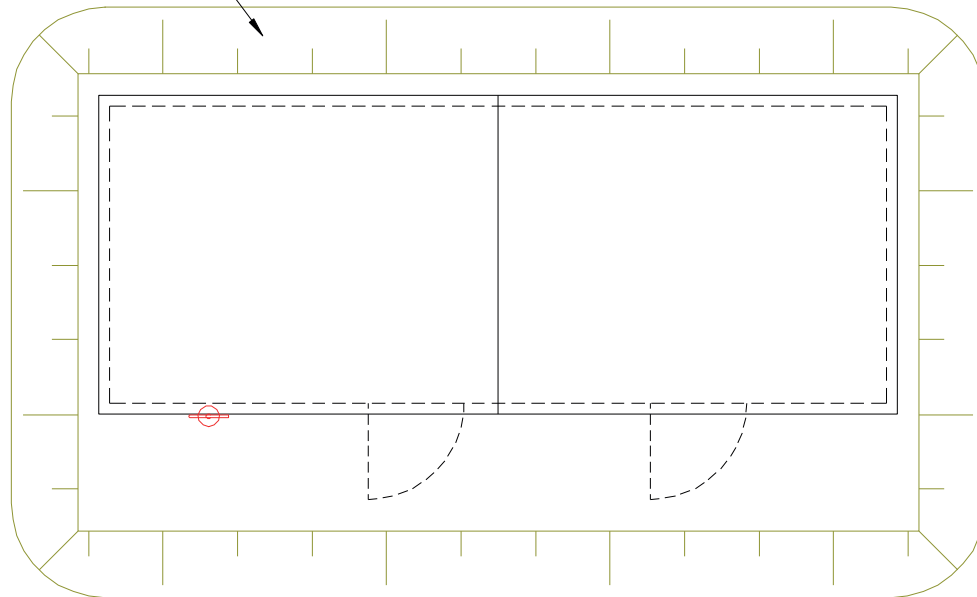
AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
502, allée de la Sauvegarde
69008 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

RAL DU BÂTIMENT : RAL 6005

VUE DE DESSUS DU POSTE DE TRANSFORMATION - échelle 1/50e

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

remblai (substrat local)

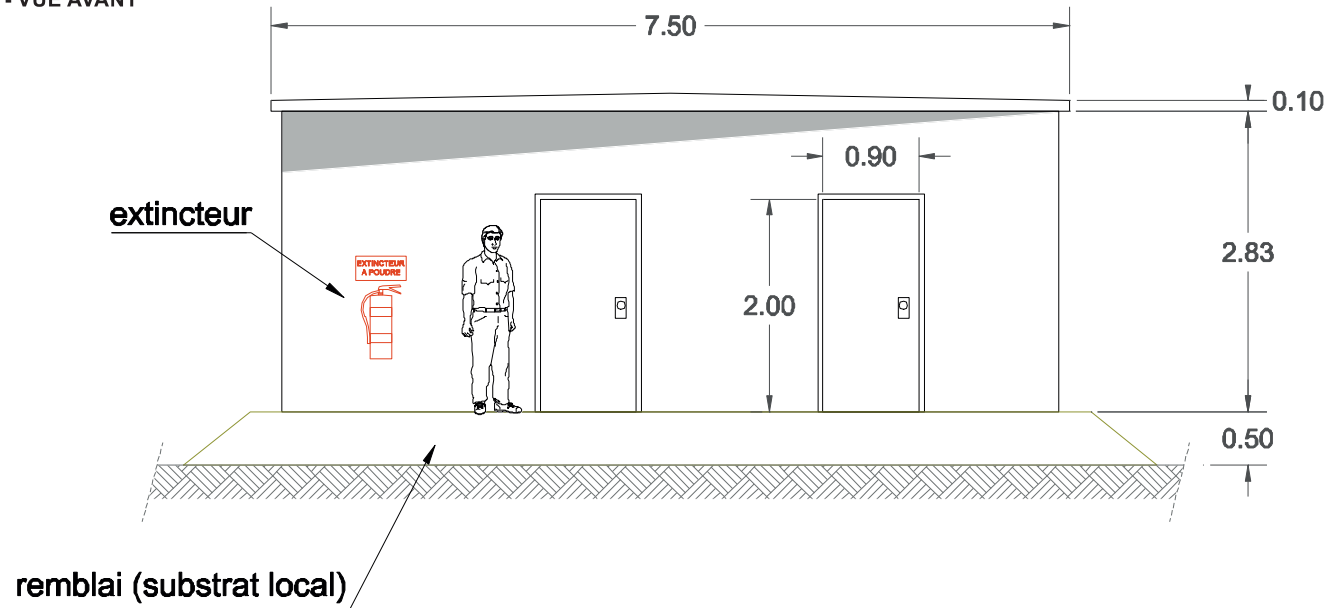


RAL DU BÂTIMENT : RAL 6005

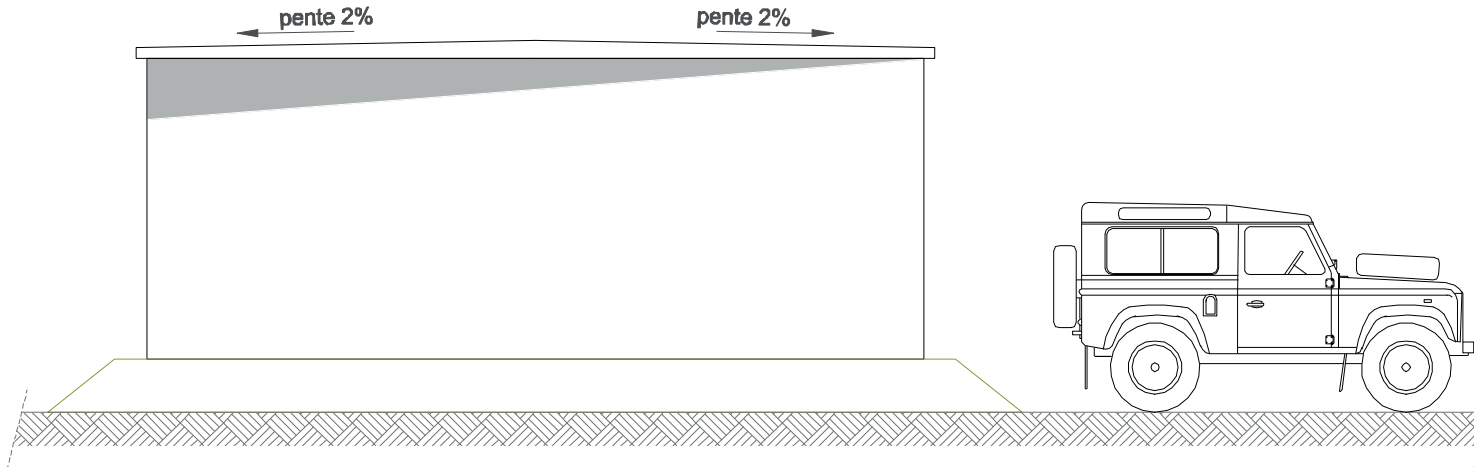
PC5.2 - PLANS DE DETAIL DES POSTES DE TRANSFORMATION

ELEVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION - échelle 1/50e

1 - VUE AVANT



2 - VUE ARRIERE



RAL DU BÂTIMENT :
RAL 6005

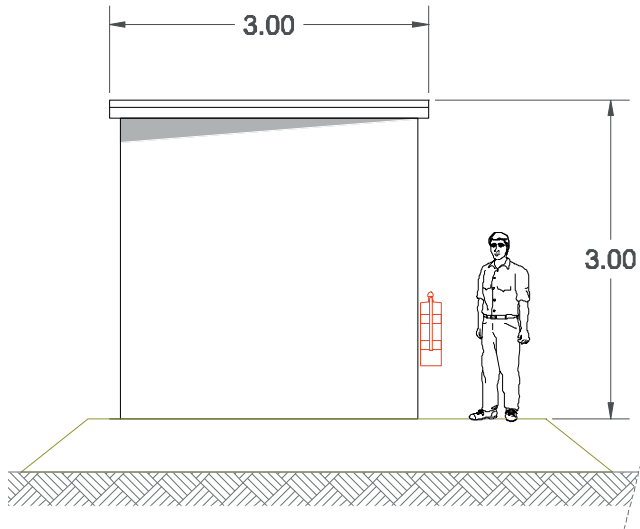
PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE - PLANCY-L'ABBAYE (10) - OCTOBRE 2021

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERWARD
ARCHITECTES
582 - allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tel. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

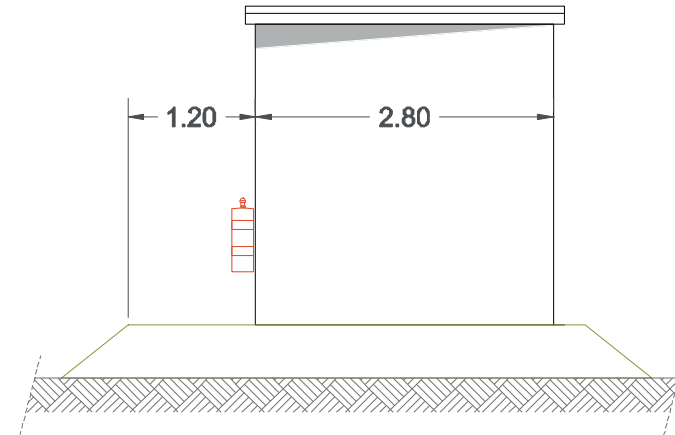
PC5.2 - PLANS DE DETAIL DES POSTES DE TRANSFORMATION

ELEVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION - échelle 1/50e

1 - VUE LATÉRALE GAUCHE



2 - VUE LATÉRALE DROITE

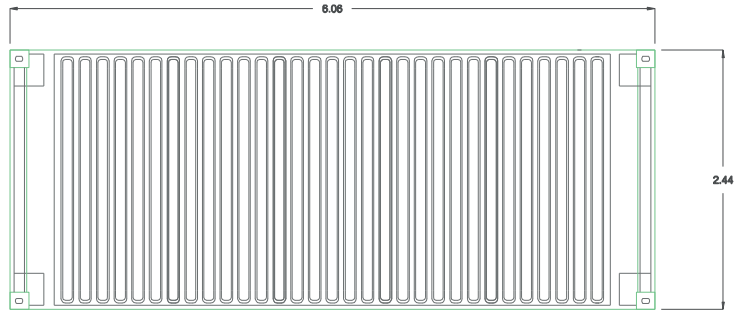


AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

RAL DU BÂTIMENT : RAL 6005

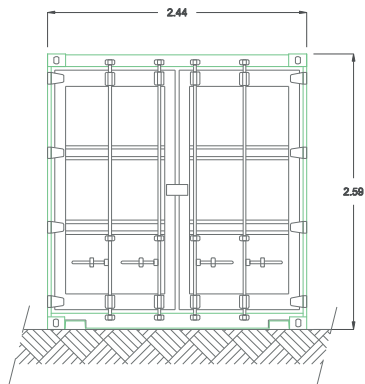
PC5.3 - PLAN DE DÉTAIL DU CONTAINER POUR PIÈCES DE RECHANGE

VUE DE DESSUS DU CONTAINER- échelle 1/40e

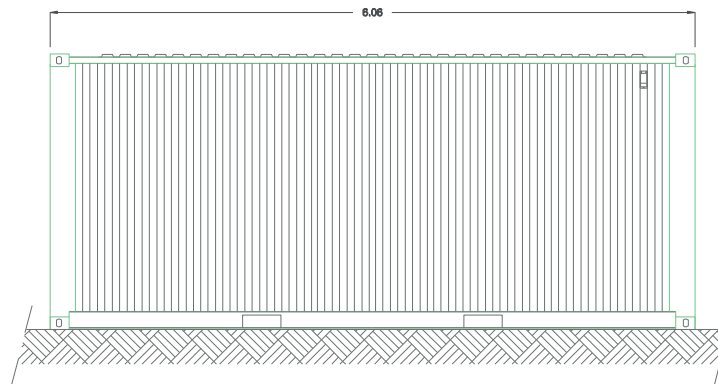


AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

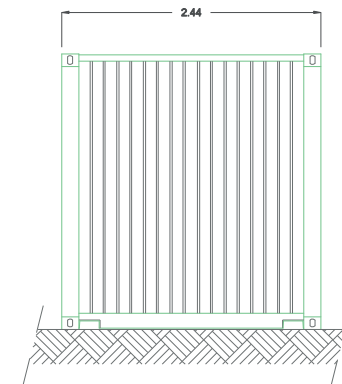
VUE DE FACE DU CONTAINER- échelle 1/40e



VUE DE PROFIL DU CONTAINER- échelle 1/40e



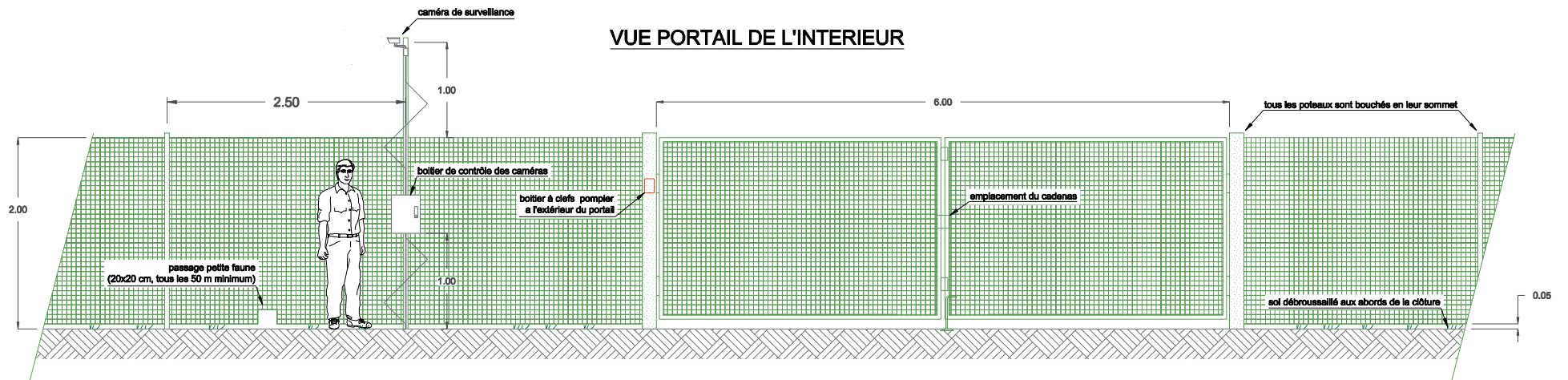
VUE DE DOS DU CONTAINER- échelle 1/40e



RAL DU BÂTIMENT : RAL 6005

PC5.4 - PLANS DE DETAIL DE LA CLÔTURE ET DU PORTAIL

DETAILS - ÉLÉVATIONS DU PORTAIL D'ENTRÉE ET DE LA CLÔTURE - échelle 1/40e



RAL DU PORTAIL : RAL 6005

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES D'ÉLÉMENTS
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES



VUE 1 - Existant



VUE 1 - Insertion

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
17, rue de l'Éclaircie
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 82
Email : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES



VUE 2 - Existant



VUE 2 - Insertion

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
17, rue de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 82
Email : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES



VUE 3 - Existant



VUE 3 - Insertion

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
17, rue de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 82
Email : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES



VUE 4 - Existant



VUE 4 - Insertion

PC7 - Photographies du terrain dans son environnement proche

PC 7a



PC 7b

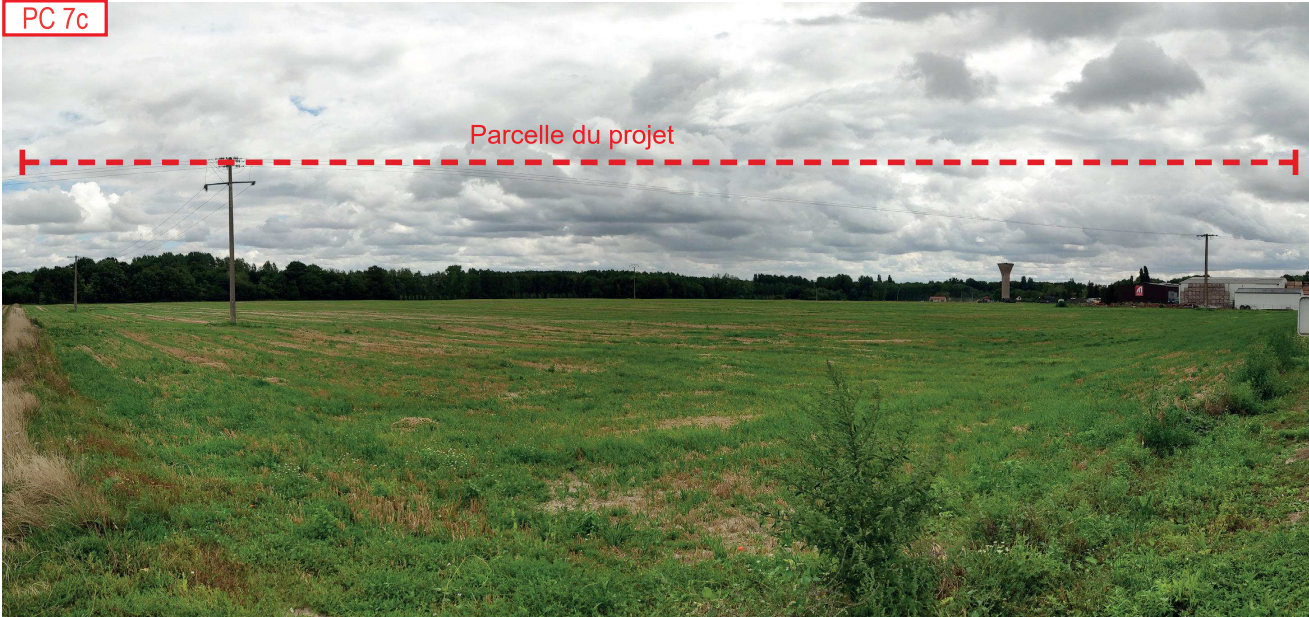


PLAN DE REPÉRAGE DES VUES

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC7 - Photographies du terrain dans son environnement proche

PC 7c



PC 7d



PLAN DE REPÉRAGE DES VUES

AGENCE 2BR
SARL BOULHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
68009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC7 - Photographies du terrain dans son environnement proche

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES D.E.L.C.
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DE LA VUE

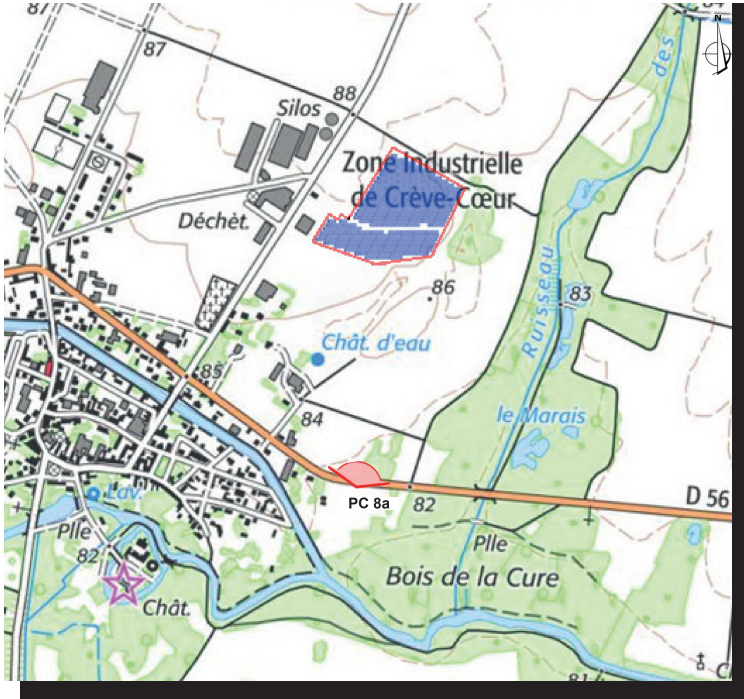
PC 7e

Parcelle du projet



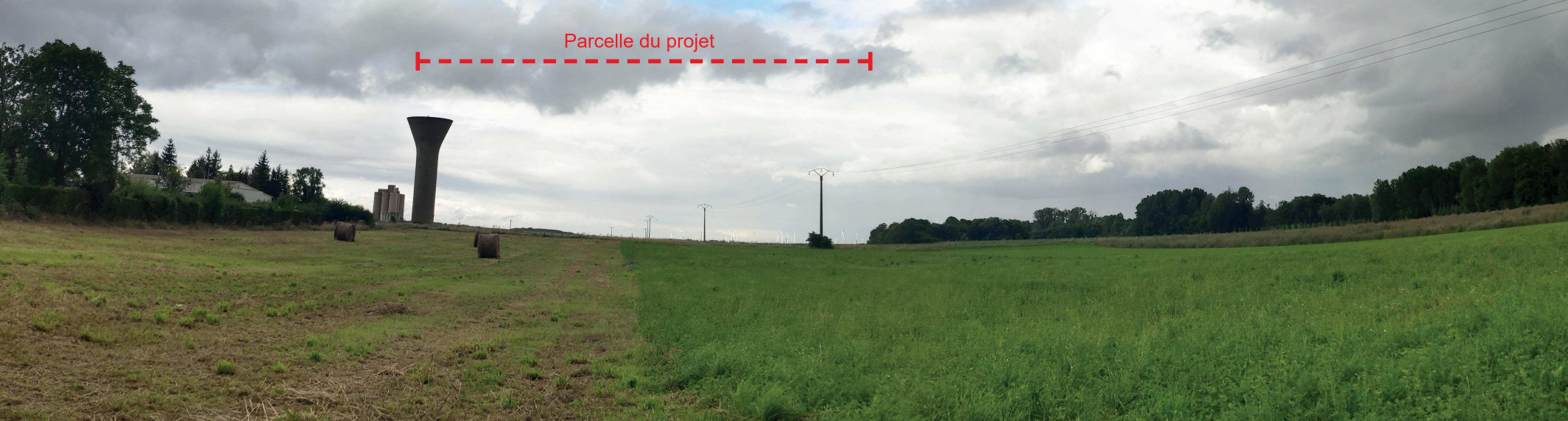
PC8 - Photographies de terrain dans son environnement lointain

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



PLAN DE REPÉRAGE DE LA VUE

PC 8a



AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

Dossier Joint en annexe